Société archéologique et historique de Chelles

CHELLES en 1912 et le journal « LE PETIT CHELLOIS »

Tel est le titre de la conférence de Pierre EBERHART, à laquelle les membres de notre société étaient conviés, le vendredi 15 juin 2007, au Centre Culturel.

Avant Chelles, c'est tout d'abord un rapide aperçu sur notre pays. La République est présidée par Armand Fallières, et la Chambre des Députés a Raymond Poincaré pour président du Conseil.

La tension est vive avec l'Allemagne à cause du Maroc. On va porter le service militaire à trois ans, alors que l'aviation se développe.

Commencent à s'atténuer les effets de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, votée en 1905. Les relations avec le Vatican sont rompues depuis 1904, mais la béatification de Jeanne d'Arc par Pie X en 1909 a marqué une volonté d'apaisement.

La France est encore sous le choc du vol de la Joconde en 1911. La peinture ne regagnera le Louvre qu'en 1914. La bande à Bonnot, qui a sévi en 1911 est décimée l'année suivante.

Le département de Seine-et-Marne compte 363.561 habitants, en 1911, avec Polvier Bascou pour préfet. Raphael Perrissoud est notre député, Gaston Menier notre conseiller général et sénateur. Les conseillers d'arrondissement sont le docteur Fuchs, de Lagny, et Alexandre Bickart, ancien et futur maire de Chelles.

A Meaux, l'évêque est Mgr Marbeau, successeur de Mgr Briey, décédé en 1909. C'est le futur « évêque de la Marne de 1914 ».

A Chelles, 5.367 habitants sont recensés, soit 684 de plus en cinq ans. Ils se répartissent en 1610 ménages, dans 1.486 maisons. Notre ville appartient alors au canton de Lagny, canton le plus peuplé du département, avec 26.229 habitants et 29 communes.

En 1911, Auguste Prévost a remplacé Alexandre Bickart à la Mairie de Chelles, avec Emile Mariey et Auguste Elie pour adjoint. Les élections de 1912 maintiennent cette municipalité de tendance radicale. Une opposition, assez timide, s'y manifeste par Albert Caillou, qui s'affirme « nettement catholique ».

A cette époque, on construit les abattoirs de la rue de Lagny et le pavillon du cimetière, près de l'église, dont on refait la couverture. Les rues ne sont pas oubliées et l'on dote le boulevard de la Gare d'une piste bitumée. Le gaz pose quelques problèmes pour sa distribution, même si l'on envisage ce que l'électricité pourrait apporter dans l'avenir.

Ce sont les écoles qui donnent du souci au conseil municipal. Le nombre d'élèves impose agrandissements ou constructions nouvelles, programme que la guerre va retarder.

Chelles vit une période de lotissements, en cours ou qui se terminent. Notre Société en a déjà eu connaissance à plusieurs reprises, sans qu'il soit nécessaire d'y revenir.

La paroisse Saint-André, qui dépend alors du doyenné de Lagny, a pour curé Paul Danger, qui a remplacé en 1911 l'abbé Bonno, parti pour Meaux. C'est un créateur : association des Dames chrétiennes, patronage-ouvroir pour les jeunes filles, patronage des « Intrépides » pour les écoliers, « Milice Saint-André » pour les adolescents.

On lui doit le premier bulletin paroissial, sorti en janvier 1912. La guerre de 1914 arrêtera celui que l'on appelait le « *Petit Rose* », à cause de la couleur de sa couverture. Il rend compte des fêtes qui jalonnent l'année : Sainte-Bathilde, Reliques, Jeanne d'Arc, Saint-Fiacre, Sainte-Cécile, Sainte-Barbe, Saint-Nicolas....

Parmi les Chellois de l'époque, certains se distinguent : l'écrivain André Salmon (1881-1969), le peintre Guy-Pierre Fauconnet (1882-1920), Charles Bivort (1845-1920) et son musée Saint-Georges, un M. Lucas, médaille d'or au concours Lépine de 1912 pour ses « supports de cols de dames ».... D'autres apparaîtront dans « LE PETIT CHELLOIS ».

L'économie est active, des carrières aux petits commerces. A noter dans les industries, la Société de filature et de tissage, avec sa marque déposée, LA CHELLINE. L'agriculture n'est pas en reste avec des fermes, dont les troupeaux de moutons parcourent parfois la ville.

Les services publics regroupent, entre autre, la gendarmerie, la poste, que la bande à Bonnot cambriole une nuit de septembre 1911. Le téléphone a déjà séduit 75 abonnés. Il nous a été parlé récemment du chemin de fer, et la gare avance 567.611 voyageurs en 1911.

L'enseignement public est assez réduit : garçons près de la mairie, filles et maternelle rue Buignet. Quant à l'enseignement privé, c'est surtout Gasnier-Guy

La Mairie a la responsabilité de la police : commissaire, agents, garde champêtre. Les sapeurs-pompiers sont sous les ordres des lieutenants Diebold et Tourel.

Les événements ne manquent pas à Chelles, mais les inondations de 1910 sont encore dans tous les esprits. Le public se passionne pour l'aviation, passages et atterrissages étant fréquents et sujets à curiosité, surtout du côté de la Belle-Ile.

Dans bien des domaines, des associations naissent ou se développent, apportant une animation dans la ville : Fanfare (1867), Société de tir (1884), Société de gymnastique « la Chelloise » (1900), la Goujonnette (1903), la Gaité (1905), l'Œuvre laïque du travail des vacances (1911), l'Amicale de commerçants (1912), l'Union sportive (1912). Et la liste pourrait s'allonger.

On doit accorder une mention spéciale à notre « ancêtre », la Société d'archéologie, fondée en 1904, alors présidée par Pierre Coudry. Elle organise des réunions avec conférences, activité qui cessera en 1914 pour reprendre après la guerre.

Rien n'éclaire les origines du journal *LE PETIT CHELLOIS*, créé par un habitant de notre ville, Emmanuel Piton. Le premier numéro, du 8 juin 1912, se veut au service de Chelles, « *Chelles toujours plus grand et toujours plus beau* ». L'hebdomadaire est « *politique, littéraire, artistique, musical, sportif* », et ouvert à toutes les informations : état-civil, évènements, « *chiens écrasés* », et surtout ouvert aux associations locales.

Il accorde une attention particulière à ce qui concerne la chanson sous toutes ses formes : paroliers, compositeurs, interprètes. Ceux qui résident à Chelles ont la vedette. Parmi les plus connus : Léo Lelièvre, parolier de milliers de chansons, dont : « La Mattchiche », « La Biaiseuse » …, futur président de la SACEM ; son fils, Léo Le-lièvre, parolier de Mistinguett, de « Si on ne s'était pas connu », de « Si tous les cocus ».... ; André Mauprey, parolier qui adapte souvent des œuvres étrangères : « Ce n'est que votre main, madame », « Just à gigolo », « La Chanson de Mackie »... ; le compositeur Henri Malfait : « Le Petit ballon rouge », « Avec Bidasse ».

Bien entendu, si les intéressés sont alors chellois, il serait présomptueux d'affirmer que toutes leurs œuvres ont vu le jour dans notre ville. A n'en pas douter, cet aspect inédit de l'histoire locale mériterait une étude spéciale.

Plus difficile est d'identifier les interprètes, encore plus nombreux, et quelquefois dissimulés sous un pseudonyme. Ces artistes lyriques ou dramatiques se produisent dans les grands cabarets parisiens. À signaler Charles Dutard, qui passe à Bataclan et à l'Eldorado, et Ernest Laporte, dit Portal, décédé à Chelles en 1924 et dont la tombe existe toujours au vieux cimetière.

Au fil des pages, Le Petit Chellois annonce et relate les réunions du conseil municipal, les cérémonies de la paroisse, les événements familiaux, la distribution des prix aux écoles, le passage et le cantonnement des militaires, les méfaits de tous genres.

Ecologiste avant l'heure, il regrette l'abattage des arbres aux Îles-Mortes par le chocolatier Gaston Menier, qu'il fustige. Il est rejoint en cela par Albert Caillou, qui agite la question au conseil municipal. Cela n'empêche pas grand-chose, et Gaston Menier s'en dédouanera en offrant 200 francs « pour les pauvres ».

Une rubrique humoristique, « Vrais échos et fausses nouvelles », s'apprécie difficilement de nos jours, les intéressés étant souvent désignés par une simple initiale. Il faut la complicité de nos amis Gérard et Philippe Chevalier pour identifier leur grand-père en Eugène Ch...., plombier et chauve.

Plus simple est la compréhension de cet entrefilet dans le n° 5, des 6 et 7 juillet 1912 : « On dit que depuis qu'il n'est plus président de la Fanfare, M. Tronche fait un drôle de caillou, et que M. Caillou fait une drôle de tronche »

Le n° 17, du 6 octobre 1912, contient le début d'un feuilleton, « Les abbesses de Chelles ». Son auteur, pour l'instant anonyme, se réfère à l'ouvrage de Berthault et entend utiliser un manuscrit qu'il possède sur ce sujet.

Le n° 18, et dernier, du 13 octobre 1912, révèle le nom de l'auteur. Il s'agit d'Adolphe Besson, ancien maire de Chelles, et bien connu par notre bulletin n° 18 de 2002-2003. Est-il vraiment l'auteur du texte, et comment ce texte est-il arrivé au « *Petit Chellois* » ? La question est posée, mais on regrettera l'interruption de la publication, qui nous prive ainsi de la suite de cette étude.

L'ultime numéro du journal renferme un article signé Cébé, sur « La mode dans l'ancien temps et jusqu'à ce jour ». Il est dû à Charles Bivort, que nous a fait connaître notre bulletin n° 11, de 1991-1992.

Pour une raison ignorée, le « *Petit Chellois* » arrête sa parution le dimanche 13 octobre 1912. A travers ses 72 pages, il a permis à Pierre Eberhart d'évoquer – parfois en chansons – quelques instants de la vie à Chelles, avant que ne survienne l'orage de 1914.